



Saint-Ouen, le 15 septembre 2026

FORÊT RÉGIONALE D'ÉCOUEN

DÉCRYPTAGE DES TRAVAUX À VENIR

Dans le contexte de changement climatique actuel, des travaux vont être réalisés en forêt régionale d'Écouen, de façon à maintenir la forêt en bonne santé et pérenniser ses boisements. Ces interventions doivent permettre de **diversifier les essences** et de **lutter contre la colonisation de l'Erable, victime de la maladie de la Suie**.

Ils sont pilotés par Île-de-France Nature, en charge de l'aménagement et de la gestion de cette forêt. Ils vont se dérouler sur deux parcelles.

L'une est située à proximité de l'entrée principale de la forêt, à Écouen, le long de la rue du Pré Curé. L'autre à l'extrémité nord du massif, à Ezanville, à proximité du chemin des Cornouillers. Celle-ci, située en lisière d'habitations, avait déjà fait l'objet de coupes de sécurité suite à la présence de frênes atteints de chalarose*.

** Maladie uniquement transmissible entre frênes, provoquée par un champignon (*Chalara fraxinea*), et entraînant un dessèchement de la cime et un dépérissement de la souche des arbres, avec des risques de chute de branches et de rupture.*

La première étape va consister à **broyer le sous-étage des boisements** de façon à lutter contre la prolifération de l'Erable. Ce chantier démarrera fin septembre début octobre pour une durée de 1 à 2 jours environ.

Dans un second temps, des **plantations** seront réalisées. Elles devraient avoir lieu en novembre, voire en janvier selon les contraintes techniques du chantier et les conditions météorologiques.

Des plantations d'essences plus résilientes et bénéfiques à la biodiversité

Sur les deux parcelles concernées, des plantations sont programmées. Elles vont permettre d'installer des essences plus résilientes au réchauffement climatique et aux différentes maladies, comme le Chêne sessile, le Merisier, le Sorbier, l'Alisier, le Charme, le Pommier et le Poirier sauvage.

Sur la parcelle située le long des habitations, c'est la plantation d'essences arbustives qui sera favorisée, par exemple l'Aubépine, le Cornouiller sanguin, le Troëne et le Prunellier. Le risque de chute sera ainsi éliminé, la hauteur de ces arbustes dépassant rarement 8 mètres. Elles seront en outre bénéfiques à la biodiversité (insectes, oiseaux, petits mammifères, lézards...).

Ces plantations sont exceptionnelles : en général, la priorité est donnée à la régénération naturelle, processus selon lequel l'ensemble des graines produit par les arbres se transforment en semis.

Dans la situation actuelle, la régénération naturelle des chênes notamment a été trop fortement concurrencée par l'Erable et a fini par disparaître à cause du manque de lumière. En outre, la plantation permettra, par l'introduction d'une diversité d'essences, d'offrir gîte et couvert à la faune (insectes, oiseaux, chauve-souris et petits mammifères).

Enfin, le fait qu'elle soit réalisée sous couvert forestier (sous de gros arbres) et à faible densité, laissera tout de même la place aux semis naturels. Ceux-ci pourront ainsi s'épanouir mais avec toujours l'intervention du technicien forestier qui sélectionnera les sujets les plus vigoureux.

La maladie de la Suie est provoquée par un champignon (*Cryptostroma corticale*). L'un des symptômes les plus visibles est la chute des feuilles ainsi que le boursoufflement de l'écorce qui se détache et laisse apparaître une couche de "suie noire" correspondant aux spores du champignon. À terme, les rameaux de l'arbre se dessèchent, entraînant le dépérissement de l'arbre dans sa totalité. Elle est uniquement transmissible entre érables et ne présente pas de risques pour l'homme. La rapidité de son expansion est favorisée par le changement climatique.



Pour des raisons de sécurité, il est interdit de pénétrer dans les parcelles en travaux.

Pour en savoir plus :

« GESTION FORESTIÈRE, concilier accueil du public, biodiversité et renouvellement »

<https://www.iledefrance-nature.fr/wp-content/uploads/2024/03/IDF-Nature-Plaquette-thematique-Gestion-Forestiere-WEB.pdf>

À propos d'Île-de-France Nature

Depuis un demi-siècle, Île-de-France Nature protège le patrimoine naturel régional, le valorise et agit pour la renaturation en zone urbaine et l'accès à la nature pour tous.

En déployant à l'échelle locale les stratégies environnementales de la Région, Île-de-France Nature :

- accompagne les collectivités, à travers un appui technique et financier, dans leurs projets de création, d'extension et de requalification d'espaces verts et de nature ;
- protège, aménage et ouvre au public les espaces naturels, agricoles et forestiers, dans les secteurs les plus sensibles soumis à la pression urbaine et en accord avec les enjeux du territoire ;
- crée des continuités vertes reliant les centres urbains aux grands espaces naturels régionaux ;
- soutient l'agriculture francilienne.

Le but ? Préserver et favoriser la biodiversité, s'adapter au changement climatique et améliorer la qualité de vie des Franciliens.



iledefrance-nature.fr



Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à :

Angélique LUCAS

Chargée de communication et de médiation locale

angelique.lucas@iledefrance-nature.fr

LA NATURE PARTOUT ET POUR TOUS